



VOEUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à St ETIENNE SUR REYSSOUZE le Vendredi 21 Juin 2024 à 18 H 30, devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le Mercredi 22 Mai 2024 inclus.



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 17 Mai au 20 Mai 2024 est assurée par :

Mme GAILLARD Colette au 06.83.03.65.92



La fin de saison approche, synonyme de trêve estivale.

Le district de l'Ain vous offre la possibilité de maintenir un dernier contact avec le rectangle vert en participant à notre « Soirée du Futnet » (Tennis Ballon).

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir cette pratique à travers une formule offrant un maximum de temps de jeu sur la soirée.

Vendredi 14/06/2024, au stade de Ceyzériat

(de 19h00 à 22h00).

Plus d'informations et inscription via le site internet du District.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 14/05/2024

CERTIFICAT MEDICAL

- ✓ Rahhou Ouamalich indisponible jusqu'au 16 mai,
- ✓ Christophe Sabin indisponible jusqu'au 11 mai,
- ✓ Lorenzo Bovo indisponible jusqu'au 26 mai,
- ✓ Yahya Bendellah indisponible jusqu'au 28 mai,

COURRIERS ARBITRES

- Guguielmi Claude courrier reçu,
- Alexis Boluen courrier reçu, nous transmettons à la commission compétente,
- Philippe Fuseau courriers reçus, nous serons attentifs à vos remarques,
- Madjid Bedja courrier reçu réponse faite,
- Celine Meilheurat courrier reçu,
- Yohan Lozachmeur changement d'adresse bien pris en compte,

COURRIERS CLUBS

- FC Mas Rillier demande un arbitre officiel, pris en compte,
- AS Attignat transmis à la commission compétente,
- FC Cotiere Luénaz demande de trois arbitres officiels pour la journée du 26 mai,
- FC Porte de l'Ain demande un officiel, pris en compte,
- ESSOR Bresse Saône demande de trois arbitres officiels et un délégué,

DIVERS

- La CDA remercie Lorian Mollicone pour son implication,

Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Sylvain FEYEUX

☺ ☹ ☹ ☹

INFORMATIONS RENOUELEMENT DOSSIER MEDICAL 2024/2025

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2023/2024 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical que nous vous enverrons (en attente de voir si le support DMA sera le même ou pas) pour la saison 2024/2025, ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 6/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 6 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2024/2025) = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 pouvant être remplacée par la page 6 si la page 3 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2024)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 5/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (si une réponse « Oui » à la page 5 = faire remplir la page 3 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2024 = Envoyer au District les pages 1/6, 2/6 et 3/6 du dossier médical (**support identique saison 2023/2024) et qui doit être daté après le 01/06/2024** (la page 3 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement) et Test d'effort qui sera valable 5 ans (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain après le 01/07 **avec date de visite médical après le 01/06/2024** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Mai/Juin 2023, Octobre/Novembre 2023 et Janvier 2024, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : Echocardiographie cardiaque valable à vis pour tous

Test Effort demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans

ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans.

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier médical d'arbitrage) ne doit pas être rempli / daté avant le 01/06/2024.

FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera des formations arbitres semi-officielles en début de saison 2024-2025

Nous rappelons que pour participer à celles-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2023/2024. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officiel**

Les dates et lieux seront fixées en début de saison.

Pour ceux ayant effectué la formation sur une des saisons précédentes, nous vous rappelons que celle-ci est valable 6 ans et qu'il faut aussi avoir une licence FFF sur la saison en cours (2024-2025) pour occuper la fonction d'arbitre semi-officiel. Voici la liste des personnes formées et ayant une date d'échéance qui arrive sur la fin d'année 2024, donc qui devront venir effectuer un recyclage (sous réserve que celui-ci n'ait pas été fait) :

NOM	PRENOM	CLUB lors de la formation passée en 2017	Date formation	Date Validité
ASLAN	Alperen	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
BALDOVE	Pierre-Emile	Fc St Vulbas Plaine de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
BARDET	Pierre	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
BEKAR	Kenan	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
BELLA	Louis	Bourg FO	08/12/2018	08/12/2024
BICHAT	Jean-Jacques	Fareins Saône Vallée	08/12/2018	08/12/2024
BLUETTE	Jean-Luc	US Arbent Marchon	28/09/2018	28/09/2024
BOURCET	Clément	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BRAILLON	Jean-Michel	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
BRISSET	Jacques	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BROYER	Jullian	US Replonges	08/12/2018	08/12/2024
BURDY	Pierre	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
BUSSAT	Karine	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
CANTIN	Martial	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
CARRY	Didier	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CETIN	Mustafa	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CHEVALIER	Michel	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
CHEVAUCHET	Mickael	ST Etienne sur Reyssouze	19/09/2018	19/09/2024
CUMEN	Ismail	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
CURVEUR	Pierre	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
DJAARIRI	Rachid	Plastics Vallée FC	28/09/2018	28/09/2024
DOS REIS	Paolo	AS Montréal la Cluse	28/09/2018	28/09/2024
DUC	Didier	FC Veyle Saône	03/10/2018	03/10/2024
DURAFOUR	Thomas	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
FELIX	Eugénie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
FERRARI	Yannick	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
GACHOT	Nicolas	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
GAILLARDON	Sébastien	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GALHOFA	Rui	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
GARNIER	Vincent	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
GENEVEY	Florent	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
GREMERET	Stéphane	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
GUEDRA	Kévin	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

GUILLEMIN	Guillaume	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024
GUYOT	Frédéric	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
HERBRETEAU	Vincent	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
JACQUET	Pascal	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
JIMENEZ	Yustin	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
KECH	Lucie	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
KOSKER	Ahmet	ASTT Oyonnax	08/12/2018	08/12/2024
LACROIX	Nicolas	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
LANDAIS	Yann	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LE MOING	Eric	FC Veyle Saône	08/12/2018	08/12/2024
LEROUX	Franck	US Dombes	03/10/2018	03/10/2024
LIEVRE	Marc	FC Bords de l'Ain	03/10/2018	03/10/2024
LOUSSERT	Jérôme	OL Buyatin	03/10/2018	03/10/2024
MARGUIN	Yoan	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
MARTINEZ	Clément	Fc St Maurice de Gourdans	03/10/2018	03/10/2024
MAYENSON	Gilles	O. St Denis les Bourg	29/09/2018	29/09/2024
MAYER	Eric	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MAYNARD	Nathan	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
MAZUIR	Jérôme	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
MITAUX	Franck	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
MONINOT	Claude	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
MONNET	Gérard	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
MOREL	Alain	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
NUGIER	Patrick	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
PANI	Laurent	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
PECHOUX	Elsa	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PERRAULT	Yann	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
PERRODIN	Jérôme	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
PETTINI	Michel	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
PHILIPPON	Pierre	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
POLLY	Gérard	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
PRIETO	Claude	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
RAVASSARD	David	CS Viriat	29/09/2018	29/09/2024
REVEYRON	Claude	CS Belley	03/10/2018	03/10/2024
REYES BOBILLO	Nicolas	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
REYNAUD	Philippe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
RICOL	Sébastien	FC Bressans	08/12/2018	08/12/2024
RIGAUD	Aurélien	CS Chevroux	19/09/2018	19/09/2024
RIGAUDIER	Michel	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
ROMAND	Jimmy	ST Denis Ambutrix FC	08/12/2018	08/12/2024
ROUJON	Hubert	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SABATIER	Patrick	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SABOT	Jean-Baptiste	Fareins Saône Vallée	03/10/2018	03/10/2024
SACQUARD	Jordan	E ST Martin CV	28/09/2018	28/09/2024
SANCHES	Claude	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024
SCOGNAMIGLIO	Thomas	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
SINARDET	Willy	CS Viriat	08/12/2018	08/12/2024
SOUNY	Alain	FC Nurieux	28/09/2018	28/09/2024
TARRIT	Christophe	AS Montmerle	29/09/2018	29/09/2024
TEIXEIRA	Fabien	US Feillens	19/09/2018	19/09/2024

TIRAND	Jocelyn	ESB Marboz	19/09/2018	19/09/2024
VILLOD	Sébastien	Plaine Revermont Foot	08/12/2018	08/12/2024
VIRIEUX	Dominique	O. Sud Revermont 01	29/09/2018	29/09/2024
YILDIRIM	Can	ASTT Oyonnax	28/09/2018	28/09/2024
ZANARDI	Didier	US Izernore	28/09/2018	28/09/2024

PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION PREVENTION DU 25/04/2024

Présents : J. BELPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI – C. LEROY - J. MALIN - P. PITARD

Excusés : A. BOZONNET – M. MAITRE

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 28/03/24

Approuvé

2/ Matchs sensibles

Depuis le 11/04/24 : 31 matchs sensibles

- . D1 : 7 matchs, dont 1 à risque
- . D2 : 3 matchs
- . D3 : 10 matchs, dont 2 à risque
- . D4 : 9 matchs
- . U18 : 2 matchs

La Commission des Délégués rencontre toujours des problèmes d'effectifs, les membres non disponibles ne pouvant pas être remplacés. Elle est donc toujours en recherche de Délégués, et reste à la disposition des personnes qui souhaitent de plus amples renseignements, et/ou qui veulent intégrer l'équipe en place. Merci d'envoyer un courriel au Secrétariat du District : district@ain.fff.fr à l'attention de la Commission des Délégués.

3/ Fiches prévention

Championnats	Nombre de fiches Renvoyées	Nb commentaires « réservés »	Nb commentaires « Très réservés »
D3	111	5	4
D4	157	9	3
D1 FEMININES	71	4	3
U18	204	5	5
U18 FEMININES	62	5	1
U15	263	20	7

4/ Courriers divers

La Commission a pris connaissance des différents courriers reçus. Ils seront traités dans les meilleurs délais.

6/ Bénévoles du mois

La Commission a procédé au tirage au sort du bénévole du mois pour le mois de :

. Avril 2024 : Jonathan ROGNARD (Dombes Bresse)

Cette personne sera récompensée lors de la soirée prévue à cet effet en novembre 2024.

8/ Dates à retenir

25/05/2024 : Journée Départementale du Foot Féminin à MONTMERLE/SAONE (journée)

01/06/2024 : finales Coupes de l'Ain à ST MAURICE DE BEYNOST (après-midi)

08/06/2024 : Journée départementale U7 à IZERNORE (après-midi)

16/06/2024 : Challenge départemental U11 à PERONNAS (journée)

21/06/2024 : Assemblée Générale du District à ST ETIENNE SUR REYSSOUZE (vendredi soir)

Fin de la réunion 19h

Prochaine réunion : jeudi 30/05/24 à 18h au District.

Les Co-Présidents,
Jean BELPALME et Alain BERNARD

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE
Saison 2023 / 2024

RAPPEL !

Les fiches de notation sont en téléchargement sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / CHALLENGE DE LA SPORTIVITE.

Les fiches doivent être renvoyées au District pour le 3 Juin 2024.

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 14 Mai 2024

Présents : MM DELIANCE, BOURDON, VERNAY, GUTIERREZ, PELLET, BACONNET.

☺ ☺ ☺ ☺

Courriers :

- de Essor Bresse Saône féminines à 11, porte réclamation contre Foot 3 Rivières 2 match n° 27650661.
- de Foot 3 Rivières 2 contre Oyonnax 1, coupe de l'Ain féminines. Réclamation d'après-match pour joueuse non-qualifiée.
- de Plaine Revermont Foot portant réclamation contre Montréal 2 en D2 poule A du 12/05/24.
- de Dortan Lavancia contre Montluel 2 en D5 poule C du 08/05/24 pour équipiers premiers et mutations (nombre).
- de Côtière Meximieux pour forfait U18 de Sérrières : trop tardif.
- de Mr GULER Necati, arbitre de la rencontre U18 D4 poule I opposant Mas Rillier à Plaine de l'Ain : match arrêté car Plaine de l'Ain n'avait plus que 7 joueurs sur le terrain.
- de Veyle Vieux Jonc pour la saison 2024/2025.

☺ ☺ ☺ ☺

En D1 une descente administrative a été actée par le comité directeur, article 21.3 des règlements compétitions du district, elle ne vient pas remplacer une descente sportive.

Nous aurons donc une montée supplémentaire en D2.

☺ ☺ ☺ ☺

ERRATUM – PV n° 40 du 8/05/2024

Dossier n° 196

Match n° 27876611 : Plaine Revermont Foot 1 / Misérieux Trévoux 2 – U18 D3 poule G – du 04/05/2024

Il faut lire :

Courrier du club de Plaine Revermont Foot annonçant le forfait de son équipe : **1^{er} forfait** (et non pas 2^{ème} forfait).

Dossier n° 204

Match n° 27216791 : Echirolles 1 / Essor Bresse Saône 1 – Championnat Inter District Féminin U18 – du 23/03/2024

Il faut lire :

La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Echirolles.

Echirolles 1 : 0 but / 0 point

Essor Bresse Saône 1 : **0 but** / 3 points (et non pas 2 buts)



Dossier n° 206

Match n° 27873772 : Montluel 1 / Lagnieu 4 – U15 D4 poule K – du 12/05/2024

Courrier du club de Lagnieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Lagnieu 4 : 0 but / - 1 point

Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Lagnieu est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 207

Match n° 27939279 : Bresse Foot 01 2 / Thoissey 2 – U18 D4 poule K – du 11/05/2024

Courrier du club de Thoissey annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Thoissey 2 : 0 but / - 1 point

Bresse Foot 01 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 208

Match n° 27882264 : Côtière Meximieux 2 / Serrières Villebois 2 – U18 D4 poule H – du 11/05/2024

Courrier du club de Serrières Villebois annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

Score :

Côtière Meximieux 2 : 3 buts / 3 points

Serrières Villebois 2 : 0 but / - 1 point

Le club de Serrières Villebois est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 209

Match n° 27886268 : Bresse Tonic Foot 3 / Plaine Revermont Foot 2 – U15 D4 poule N – du 12/05/2024

Courrier du club de Plaine Revermont Foot annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Plaine Revermont Foot 2 : 0 but / - 1 point

Bresse Tonic Foot : 3 buts / 3 points

Le club de Plaine Revermont Foot est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 210

Match n° 27889756 : Jassans Frans 2 / Misérieux Trévoux 3 – U18 D4 poule J – du 11/05/2024

Courrier du club de Jassans Frans annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait donc forfait général.

Score :

Jassans Frans 2 : 0 but / - 1 point

Misérieux Trévoux 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Jassans est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Du fait du 3^{ème} forfait, l'équipe de Jassans Frans 2 est forfait général.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptées.

Dossier n° 211

Match n° 27883840 : Arbent 2 / Oyonnax ATT 2 – U18 D4 poule M – du 11/05/2024

Courrier du club d'Arbent annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Arbent 2 : 0 but / - 1 point

Oyonnax ATT 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Arbent est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 212

Match n° 27939090 : Dombes Bresse 2 / Plastics Vallée 2 – U18 D3 poule D – du 11/05/2024

Courrier du club de Dombes Bresse annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Dombes Bresse 2 : 0 but / - 1 point

Plastics Vallée 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Dombes Bresse est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 213

Match n° 27889824 : Hautecourt 1/ Marboz 2 – U18 D4 poule L – du 11/05/2024

Courrier du club d'Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Hautecourt : 0 but / - 1 point

Marboz 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Hautecourt est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 214

Match n° 27882265 : CS Belley 2 / Lagnieu 3 – U18 D4 poule H – du 11/05/2024

Courrier du club de Lagnieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Lagnieu 3 : 0 but / - 1 point

CS Belley 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Lagnieu est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 215

Match n° 26474331 : Montluel 1 / Veyle Vieux Jonc 1 – Seniors D4 poule C – du 08/05/2024

Courrier du club de Veyle Vieux Jonc annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Veyle Vieux Jonc 1 : 0 but / - 1 point

Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Veyle Vieux Jonc est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 216

Match n° 26620601 : Montluel 1 / Mille Etangs 1 – Seniors D4 poule C – du 12/05/2024

Courrier du club de Mille Etangs annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Mille Etangs 1 : 0 but / - 1 point

Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Mille Etang est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 217

Match n° 28026568 : Mas Rillier 2 / Fareins Saône Vallée 3 – Seniors D5 poule F – du 12/05/2024

Courrier du club de Fareins Saône Vallée annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Fareins Saône Vallée 3 : 0 but / - 1 point

Mas Rillier 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 218

Match n° 27962160 : Plastics Vallée 3 / Artemare 2 – Seniors D5 poule B – du 11/05/2024

Courrier du club d'Artemare annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Artemare 2 : 0 but / - 1 point

Plastics Vallée 3 : 3 buts / 3 points

Le club d'Artemare est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 219

Match n° 26474344 : Centre Dombes 3 / St Etienne sur Chalaronne 1 – Seniors D4 poule C – du 12/05/2024

Courrier du club de Centre Dombes annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Centre Dombes 3 : 0 but / - 1 point

St Etienne sur Chalaronne 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 220

Match n° 26463693 : Ambronay 1 / Injoux Génissiat 2 – Seniors D4 poule A – du 12/05/2024

Courrier du club d'Injoux Génissiat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Injoux Génissiat 2 : 0 but / - 1 point

Ambronay 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Injoux Génissiat est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 221

Match n° 27939249 : Bords de Veyle 1 / Centre Dombes 2 – U18 D4 poule I – du 11/05/2024

Courrier du club de Centre Dombes annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Centre Dombes 2 : 0 but / - 1 point

Bords de Veyle 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Centre Dombes est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 222

Match n° 27942554 : Bresse Foot 01 4 / Curtafond Confrançon 3 – Seniors D5 poule G – du 12/05/2024

Courrier du club de Bresse Foot 01 annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

Score :

Bresse Foot 01 4 : 0 but / - 1 point

Curtafond Confrançon 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Bresse Foot 01 est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 223

Match n° 26447671 : Veyle Saône 4 / Bresse Foot 01 3 – Seniors D4 poule D – du 11/05/2024

Courrier du club de Bresse Foot 01 annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Bresse Foot 01 3 : 0 but / - 1 point

Veyle Saône 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Bresse Foot 01 est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 224

Match n° 27939280 : Veyle Saône 2 / Attignat 2 – U18 D4 poule K – du 11/05/2024

Courrier du club d'Attignat annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait donc forfait général.

Score :

Attignat 2 : 0 but / - 1 point

Veyle Saône 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Attignat est redevable de la somme de 37 €uros au District.

Du fait du 3^{ème} forfait, l'équipe d'Attignat 2 est forfait général.

Les équipes devant rencontrer cette équipe seront exemptées.

Dossier n° 225

Match n° 27873774 : Côtière Meximieux 2 / Plaine de l'Ain 1 – U15 D4 poule K – du 12/05/2024

Courrier du club de Côtière Meximieux annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Côtière Meximieux 2 : 0 but / - 1 point

Plaine de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Meximieux est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 226

Match n° 27650932 : Attignat 1 / Viriat 1 – Seniors Féminines à 11 – du 11/05/2024

Courrier du club de Viriat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

Score :

Viriat 1 : 0 but / - 1 point

Attignat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Viriat est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 227

Match n° 28142309 : Foot 3 Rivières 2 / Plastics Vallée 1 – Coupe de l'Ain Féminines Senior – du 08/05/2024

Réclamation du Club Union Sportive 3 Rivières concernant la joueuse Eliz OZEK licence n° 2547608505 de l'équipe de Plastics Vallée en catégorie U17, susceptible d'avoir participé à la rencontre sans autorisation de surclassement.

Après vérification, la licence de la joueuse Eliz OZEK possède bien un cachet « surclassé article 73.2 » date du 03/05/2024.

De ce fait, elle pouvait participer à la rencontre.

Score validé.

Le Club de Union Sportive 3 Rivières est redevable de la somme de 49 €.

Dossier n° 228

Match n° 26447085 : Portes de l'Ain 1 / Culoz Gd Colombier 1 – Seniors D2 poule B – du 12/05/2024

Réserve d'avant match du club de Portes de l'Ain, sur les joueurs ESTEVES Alexandre licence n° 2544161236 et TOMPOUCE Nathanël licence n° 2547110537 du club de Culoz Grand Colombier susceptibles d'être suspendu à la date de la rencontre.

Pour le joueur ESTEVES Alexandre, sanctionné d'un match ferme à la date du 06/05/2024, a purgé le 08/05/2024 (match de Coupe de l'Ain).

Score acquis sur le terrain.

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 49 €uros pour frais de dossier.

Dossier n° 229

Match n° 27939248 : Mas Rillier 2 / Plaine de l'Ain 1 – U18 D4 poule I – du 11/05/2024

Match arrêté à la 53^{ème} minute, l'équipe de Plaine de l'Ain s'étant trouvée à moins de 8 joueurs perd par pénalité.

Score :

Mas Rillier 2 : 3 buts / 3 points

Plaine de l'Ain 1 : 0 but / - 1 point

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 13 mai 2024

OI. Rives de l'Ain : commune de JUJURIEUX l'arrêté municipal est prolongé jusqu'à fin de saison.

Bettant Js : terrain indisponible du 4 mars à fin juin.

* * * * *

Courriers reçus :

OI. Rive de l'Ain : rencontres D1 et D4 poule A du 26 mai au stade des Terres d'Ain à PONCIN.

En D1 une descente administrative a été actée par le comité directeur, article 21.3 des règlements compétitions du district, elle ne vient pas remplacer une descente sportive. Nous aurons donc une montée supplémentaire en D2.

Montées et descentes seniors

D1	12	12	12	12	12	12
Montent en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Descendent de R3	0	1	2	3	4	5
Montent de D2	4	3	3	2	2	2
Descendent en D2	-2	-2	-3	-3	-4	-5
TOTAL	12	12	12	12	12	12

D2	24	24	24	24	24	24
Montent en D1	-4	-3	-3	-2	-2	-2
Descendent de D1	2	2	3	3	4	5
Montent de D3	6	6	6	5	4	4
Descendent en D3	-4	-5	-6	-6	-6	-7
TOTAL	24	24	24	24	24	24

D3	36	36	36	36	36	36
Montent en D2	-6	-6	-6	-5	-4	-4
Descendent de D2	4	5	6	6	6	7
Montent de D4	8	8	8	8	8	8
Descendent en D4	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	36	36	36	36	36	36

D4	48	48	48	48	48	48
Montent en D3	-8	-8	-8	-8	-8	-8
Descendent de D3	6	7	8	9	10	11
Montent de D5	8	8	8	8	8	8
Descendent en D5	-6	-7	-8	-9	-10	-11
TOTAL	48	48	48	48	48	48

D5 - 1ER NIVEAU	X	X	X	X	X	X
Montent en D4	8	8	8	8	8	8
Descendent de D4	6	7	8	9	10	11
TOTAL	X	X	X	X	X	X

Tous les cas non prévus par ce tableau seront décidés en début de championnat par le Comité de Direction du District sur proposition de la Commission Sportive du District.

En fin de saison, une descente administrative notifiée par les règlements ne remplace en aucun cas une descente sportive.

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT

COMMISSION COUPES

Réunion du 13 mai 2024

Les finales des Coupes de l'Ain auront lieu au Forum des Sports à ST MAURICE de BEYNOST le samedi 1^{er} juin 2024

14 h 00 Coupe Vétérans R. MORANDAS

½ finale vendredi 17 mai

Côt. Meximieu Villieu 5 – Manziat Fc 5 : rencontre au stade honneur de LAGNIEU 21 h 00.

Bourg Sud 5 – Côt. Luénaz Fc 5 : stade de l'ASPTT à la Chagne BOURG en BRESSE 20 h 00.

14 h 00 Féminines coupe Peggy PROVOST

Essor Bresse Saône 1 – Plastic Vallée Fc 1

16 h 30 Ex Groupements coupe René TREMBLAY :

Ain Sud 3 – Anglefort As 1

19 h 00 Coupe Emile FAIVRE

Culoz Grand Colombier Us 1 – Ol. Rives de l'Ain Pays de Cerdon 1

Vincent JACUZZI, David BEREIZIAT, Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 13 mai 2024

Courriers U18 :

Nantua Us : rencontre D4 poule M du 25 mai **reprogrammée à 15h30**.

Ol. Sud Revermont01 : rencontre D4 poule L du 18 mai **au stade Le Cube à TOSSIAT**.

Courriers U15 :

Centre Dombes F : demande explication sur report J9, réponse faite.

Centre Dombes F : rencontre D4 poule I 4 mai **reportée au mercredi 15 mai à CHALAMONT**.

Mille Etangs Sc : accord pour rencontre D4 poule L **le mercredi 15 mai à 19h30**.

Foot Trois Rivières : rencontre D4 poule L le mercredi 15 mai à 19h30.

Jacques CONTET, David BEREZIAT

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 13 Mai 2024

Courriers U15F :

Dombes Bresse Fc : demande de modification date de rencontre du 11 mai.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre **le samedi 1 juin à 17h00 à ST BENIGNE.**

Courriers S.F. à 8 :

Bettant Js : rencontre D2 du 19 mai (report du 28 avril) **au stade municipal de PRIAY à 15h00.**

Valsershône Foot : rencontre du 26 mai au stade R. PETIT de BELLEGARDE à **14h30.**

Courriers S.F. à 11 :

Rencontre D2 J11 **Bettant Js 1 – Attignat As 2** est reprogrammée le 19 mai

Hautecourt Rom.As : rencontre D2 du 4 mai non jouée **reprogrammée le 18 mai à 19h00**

Bresse Nord Fc : accord pour rencontre D2 **le 18 mai à 19h00.**

Thoissey Esvs : demande de modification date rencontre D1 du 25 mai.

Bresse Foot01 : accord pour rencontre D1 **le mercredi 22 mai à 19h30.**

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

Développement et Animation des Pratiques

Plateau départemental U7 - samedi 8 juin à Izernore

Clubs	Nombres d'équipes inscrites	Equipes complémentaires
VALSERHONE FOOT	3	0
ESB FOOTBALL MARBOZ	1	0
A.S. DORTAN LAVANCIA	2	0
ENT.S. REVERMONTAISE	3	1
F. C. BRESSANS	3	0
CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN	3	1
AS IZERNORE NURIEUX-VOLOGNAT	3	1
F.C. DOMBES BRESSE	3	0
U.S. ARBENT MARCHON	3	3
ENT.S. VAL DE SAONE	2	0
U.S. VAUX EN BUGHEY	1	0
A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL	1	0
CENTRE DOMBES FOOTBALL	1	0
FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE	2	0
F.C. CURTAFOND CONFRANCON ST M.	2	0
BOURG SUD	3	0
C.S. VIRIAT	2	0
U.S. VEYZIAT OYONNAX	1	0
A.S. D'ATTIGNAT	2	0
ENT ST MARTIN MAILLAT COMBE DU VAL	2	0
C. S. J. CHATILLONAISE	2	0
OLYMPIQUE RIVES DE L'AIN - PAYS DU CERDON	3	0
AMBERIEU F.C.	3	1
C.O. DU PLATEAU	2	0
SAINT DENIS, AMBUTRIX, CHATEAU-GAILLARD, FC	2	0
F. C. SERRIERES DE BRIORD - VILLEBOIS	1	0
O. SUD REVERMONT 01	1	0
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	2	0
PLASTICS VALLEE F.C.	3	0
FBBP01	3	0
Total	65	7

Clôture des inscriptions le 19 mai 2024

Challenge du conseil départemental U11 – dimanche 16 juin à Peronnas

N°	Nom du Canton	Clubs présents sur le canton avec une équipe U11	Equipes engagées au 16 mai 2024
1	Ambérieu-en-Bugey	Ambérieu FC, St Denis Ambutrix-Château Gaillard, JS Bettant, Vaux en Bugey	
2	Attignat	Curtafond-Confrançon, Plaine Tonique, Foissiat Etrez, Bressans FC, Attignat	2
3	Valsenhône	Valsenhône	1
4	Belley	Belley, AS Colomieu	2
5	Bourg-en-Bresse-1	Viriat, FO Bourg, Bourg Sud	2
6	Bourg-en-Bresse-2	F. Bourg En Bresse Peronnas 01, St Denis les Bourg	2
7	Ceyzériat	ES Revermontoise, Olympique Sud Revermont 01, Veyle Vieux Jonc, Châtillon la Palud	2
8	Châtillon-sur-Chalaronne	3 Rivières, Ent. Sportive Val de Saône, Dombes Bresse, St Etienne Sur Chalaronne, Guereins	
9	Gex	Versonnex Grilly Sauverny, US Divonne, Pays de Gex	
10	Hauteville-Lompnes	Culoz Grand Colombier, CS du Valromey, CO Plateau	2
11	Lagnieu	Lagnieu, Plaine de l'Ain, St Maurice de Gourdans, Serrières Villebois, Ol Buyatin	2
12	Meximieux	Bressolles, Cotière Meximieux, Montluel F	2
13	Miribel	Ain Sud, Le Mas Rillier, Cotière Luenaz	
14	Nantua	Montréal La Cluse, Nantua, St Martin-Maillat	1
15	Oyonnax	Arbent, Veyziat, Plastics Vallée	1
16	Pont-d'Ain	Ol. Rives de l'Ain, Dortan, Priay, Izernore-Nurieux	
17	Replonges	Feillens, Replonges, Manziat, Bagé, Essor Bresse Saône, Bresse Nord, Bresse Foot	2
18	Saint-Étienne-du-Bois	Marboz, Plaine Revermont Foot, Hautecourt, FC Cormoz St Nizier	2
19	Saint-Genis-Pouilly	AS Pre vessins Moens	
20	Thoiry	US Challex, Echenevex Segny Chevry O., Foot Sud Gessien	
21	Trévoux	Misérioux Trévoux, Jassans Frans, Reyrieux, St Didier de Formans	2
22	Villars-les-Dombes	Fareins Saône Vallée, Portes de l'Ain, Mille Elangs, Centre Dombes, St Marcel	
23	Vonnas	St Laurent, Bord de Veyle, Veyle Saône, St Cyr, Grièges Pont de Veyle, Cormoranche	2

TOTAL

27

Clôture des inscriptions le 21 mai 2024

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue

Dans le PV.

U13

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier de la 3^e Phase est en ligne : Compétition Championnat Catégorie U13

Vous utilisez une FMI (Feuille de Match Informatisée).

En cas de problème, faire une feuille de match papier et l'envoyer au District.

Avant de reporter définitivement une rencontre assurez-vous que vous ne pouvez pas l'inverser.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Julien / Reyssouze (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières de Briord Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

Forfait

Amende : 9 €

Poule Q : Trois Rivières Fem 4

Feuille de match manquantes Amende 8€

Journée du 04/05/2024

Poule G : Plastic vallée 4

Poule H : CS Belley 3

Poule I : Ain Sud 4

Poule L : Bourg Sud 3

Poule Q : Veyle Saône 5

Licences manquantes

Amende 1,50€/licence avec un maximum de 8€

Journée du 04/05/2024**Poule O** : 3 Bettant 2 2Licences 3,00€**U11****Championnat U11 2023/2024 2^{ème} Phase**

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plate, aux à l'aide de Footclubs. Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

St Maurice de Beynost (Ain Sud) : les plateaux débutent à **9 h 30**.**Feuille de match manquantes Pas d'amende**Journée du 04/05/2024**Poule A** : Viriat 1**Poule B** : Lagnieu 1

Lagnieu 2

Poule C : Feillens 1**Poule D** : Vlastic Vallée 3**Poule F** : Bressolles 1

Luenaz 2

Poule H : Trois Rivières 1**Poule I** : St Cyr 1

Curtafond 1

Feillens 2

Poule J : Foissiat 1

Bâgé 1

Poule K : Viriat 2**Poule M** : Belley 3

Belley Fem 4

Poule N : Priay 2**Poule O** : Plaine de L'Ain 4

Ambérieu 3

Priay 2

Poule P : Portes de l'Ain 2**Poule Q** : Jassans Frans Fem 5**Poule R** : Jassans Frans 4

Trois Rivières 2

Poule S : Péronnas 4

Replonges 3

Bâgé 2

Poule T : Plaine Tonique 3**Poule H** : Plaine Tonique 4**Poule V** : Plaine Revermont 3**Poule W** : Plastic Vallée 4

Licences manquantes
Journée du 04/05/2024

Amende 1,50€/licence avec un maximum de 8€

Poule F : Montluel 1	Toutes 8€
Poule L : Valsershône 4	4 licences 6€
Poule U : Centres Dombes 3	1 Licence 1,50€

U9

Championnat U9 2023/2024 3^e Phase

Il est sur le site.

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique U9](#)

Et aussi

[Compétition](#) [Championnat « U9 P3 »](#)

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux débutent à **9 h 30**

A St Maurice de Beynost (Ain Sud)

A Miribel (Le Mas Rillier)

U7

Championnat U7 2023/2024 3^e Phase

Le calendrier est sur le site

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique U7](#)

Il est aussi dans

[Compétition](#) [Championnat « U7 Phase 3 »](#)

Une nouvelle feuille de Plateau a été envoyée à tous les clubs.

Le club recevant utilise uniquement celle-ci. Il doit toujours saisir un seul résultat et scanner cette feuille de Plateau à l'aide de Footclubs. Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable éclairage avec un passage en LED

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Gymnase de Saint Denis les Bourg NNI 013449901 – rapport à rédiger par la CRTIS.
- Terrain de Beach Soccer de Saint Etienne du Bois NNI 013506601 – rapport à effectuer par la CFTIS.
- Stade municipal de Dortan NNI 011480101 – classement au niveau « travaux » jusqu'à la levée de la non-conformité majeure. (Zone de sécurité de 2,50 m à respecter)
- Stade H. Fléchon de Bourg en Bresse NNI 010530301 – classement au niveau T4 SYN jusqu'au 01 février 2034.
- Stade Lucien Huot de Sermoyer NNI 014020101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade Roger Morel de Cormoz NNI 011240101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Stade Henri Rigollet de Jayat NNI 011960101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Complexe sportif 2 des Dîmes de Feillens NNI 011590102 -rapport à rédiger par la CDTIS.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Prochaines programmations

- Terrains Claudius Joinin 1 et 2 de Saint Trivier sur Moignans NNI 013890101 et NNI 013890102
- Stade municipal Jérôme Brevet de Messimy NNI 012430101
- Complexes sportifs 1 et 2 de Montmerle sur Saône NNI 012630101 et NNI 012630102
- Stade Orindis 2 de Montréal La Cluse NNI 012650102

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS ANNONCENT

TOURNOI DE FOOT
CENTRE DOMBES FOOTBALL

REEDS
CUP

17-18-19 MAI

U7
U9
U11
U13
U15

REEDS CUP

CENTRE DOMBES FOOTBALL est heureux de vous inviter à la première édition de la REEDS CUP

Au programme :

Vendredi 17 au soir : Tournoi interquartier Séniors / U18 (6 + 2 remplaçants)
Samedi 18 (9h00 - 17h00) : U11 / U13 (8 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h30 - 13h00) : U9 (5 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (13h30 - 16h30) : U7 (4 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h00 - 16h30) : U15 (7 + 2 remplaçants)

**25€ pour 1 équipe / 45€ pour 2 / 60€ pour 3
10€ par équipe supplémentaire**

Bon d'inscription à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL)
 *seules les équipes ayant fournies le règlement seront officiellement inscrites.

Pour votre inscription :

Boîte aux lettres du stade de CHALAMONT,
 auprès éducateurs du club, par téléphone au 06 75 01 12 82
 ou 06 35 31 32 28 ou par mail à centredombesfootball@laposte.net

REEDS CUP

CENTRE DOMBES FOOTBALL est heureux de vous inviter à la première édition de la REEDS CUP

Au programme :

Vendredi 17 au soir : Tournoi interquartier Séniors / U18 (6 + 2 remplaçants)
Samedi 18 (9h00 - 17h00) : U11 / U13 (8 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h30 - 13h00) : U9 (5 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (13h30 - 16h30) : U7 (4 + 2 remplaçants)
Dimanche 19 (9h00 - 16h30) : U15 (7 + 2 remplaçants)

**25€ pour 1 équipe / 45€ pour 2 / 60€ pour 3
10€ par équipe supplémentaire**

Bon d'inscription à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre de CENTRE DOMBES FOOTBALL)
 *seules les équipes ayant fournies le règlement seront officiellement inscrites.

Pour votre inscription :

Boîte aux lettres du stade de CHALAMONT,
 auprès éducateurs du club, par téléphone au 06 75 01 12 82
 ou 06 35 31 32 28 ou par mail à centredombesfootball@laposte.net



Club : Responsable :
 Adresse mail :
 Numéro de téléphone :
 Nombre d'équipes :
 U7 : U9 : U11 : U13 : U15 : U18 : Séniors :

Club : Responsable :
 Adresse mail :
 Numéro de téléphone :
 Nombre d'équipes :
 U7 : U9 : U11 : U13 : U15 : U18 : Séniors :

*_*_*_*_*_*

Le club de Bresse Foot 01 organise son tournoi senior féminines compétitions et/ou loisirs le 1^{er} Juin 2024 au stade synthétique de Saint Bénigne (route de St Trivier de Courtes – 01190 Saint Bénigne). Pour toutes inscriptions, contacter : Mr MOREIRA Michael : bressefoot01@gmail.com ou au 06.29.48.31.49

*_*_*_*_*_*





FC BORD DE VEYLE



Rassemblements & Tournois extérieurs

Le FCBV est heureux de vous inviter à participer à ses traditionnels **Rassemblements/Tournois U7/U9/U11/U18** du 15 & 16 juin à Mézériat

Samedi 15 juin de 9h00 à 13h00 (24 équipes) : **U9** (5 + 3 remplaçants)

Samedi 15 juin de 10h00 à 17h00 (24 équipes) : **U11** (5 + 3 remplaçants)

Dimanche 16 juin de 9h00 à 13h00 (24 équipes) : **U7** (4 + 2 remplaçants)

Dimanche 16 juin de 10h00 à 17h00 (24 équipes) : **U18** (5 + 3 remplaçants)

U7 & U9 : 25€ par équipe / U11 & U18 : 30€ par équipe

COUPON INSCRIPTION à rendre accompagné du règlement (espèce ou chèque à l'ordre du FC Bord de Veyle) à l'adresse : 113 chemin du stade - 01660 Mézériat avant le 2 JUIN au plus tard

INSCRIPTION auprès de :
RODRIGUEZ Yvann - 07 71 28 11 61
fcborddeveyle@gmail.com

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Club :

Responsable :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

NOMBRE D'ÉQUIPES :

U7 : (Niveau 1) et/ou (Niveau 2) **U11** :

U9 : (Niveau 1) et/ou (Niveau 2) **U18** :

Soit un total de :€

L'US Feillens organise Samedi 8 Juin 2024 son traditionnel tournoi jeunes U9 le matin, U7 et U11 l'après-midi.



Correspondance à retourner à :
Mlle BERRY Sophie
750 route de Ternant, Bâtiment A
01570 FEILLENS
Tél. : 06.50.19.50.02
Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr



Feillens, le 22 janvier 2024

Madame, Monsieur,

L'U.S. FEILLENS vous invite à venir participer à son traditionnel tournoi le **SAMEDI 8 JUIN 2024**.

Fort de son expérience, l'U.S.F. vous garantit un tournoi de qualité avec :

- un temps d'attente limité entre les matchs
- une formule à deux niveaux pour chaque catégorie (*en fonction des inscriptions*)
- une petite récompense pour chaque joueur
- un buffet et une buvette tout au long de la journée.

Le programme de cette nouvelle édition sera le suivant (*les horaires seront confirmés ultérieurement*) :

- U7 : 13h00-16h00
- U9 : 09h00-12h00
- U11 : 16h30-19h30

Le droit d'inscription s'élève à 25€ par équipe U7, 30€ par équipe U9 et 35€ par équipe U11.

Le planning des matchs et le règlement du plateau seront adressés au(x) responsable(s) indiqués sur le bulletin d'inscription avant le tournoi.

Nous espérons que vous honorerez cette journée épanouissante et riche pour nos champions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint, accompagné de votre règlement, au plus tard le 28 avril 2024 afin de nous permettre d'établir le planning des matchs.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

La Commission Jeunes U.S.F.

☛ **POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :**
M. RUDE Antoine, Responsable Technique Jeunes : 06.30.23.67.71

Complexe sportif - route des Dimes - 01570 FEILLENS | 03.85.30.17.12 | 508642@laurafoot.org
Fondée en 1947 | FFF n° 508642 | n° agrément sports 01 4513 du 20/04/1956



BULLETIN D'INSCRIPTION
PLATEAU JEUNES US FEILLENES SAMEDI 8 JUIN 2024

CATEGORIES U7, U9 ET U11

NOM DU CLUB :

Catégorie	Nombre d'équipes 1^{ER} NIVEAU	Nombre d'équipes 2^{EME} NIVEAU	Prix	Prix total
U7 <i>Après-midi</i>			25 €	
U9 <i>Matin</i>			30 €	
U11 <i>Après-midi</i>			35 €	
			TOTAL	

NOM DU RESPONSABLE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CACHET DU CLUB :

SIGNATURE :

Bulletin à retourner **accompagné du règlement** à :
 Mlle BERRY Sophie - 750 route de Ternant, Bâtiment A - 01570 FEILLENES
 Tél. : 06.50.19.50.02
 Courriel : sophie.berry86@yahoo.fr

*_*_*_*_*_*_*

Le club de l'Entente Saint Martin Maillat Combe du val organise un tournoi U7, U9 le Dimanche 23 Juin 2024 à St Martin du Fresne.



GRAND RASSEMBLEMENT U7 / U9

Nous sommes heureux de vous inviter à notre GRAND RASSEMBLEMENT de foot pour les catégories U7 et U9 qui aura lieu le dimanche 23 juin à St Martin du Fresne.

8 rencontres pour chaque équipe
10 minutes pour les U7 / 12 minutes pour les U9

Tous les participants seront récompensés et des stands seront à la disposition de tous: Restauration, buvette, photographe...

Pour toutes les équipes, un bon de réservation pour la restauration vous sera transmis quelques jours avant l'évènement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Club:

U7 (4 + 2 remplaçants)

1 équipe : 25€
2 équipes: 45€
3 équipes: 60€

Nombre d'équipes engagés:

Coordonnées éduc:

U9 (5+ 2 remplaçants)

1 équipe : 25€
2 équipes: 45€
3 équipes: 60€

Nombre d'équipes engagés:

Coordonnées éduc:

Informations au 06.28.75.58.30 auprès du coordinateur Tournoi, Valentin HOUZET.
Réservation par mail ou courrier, merci de joindre au bulletin d'inscription un chèque à l'ordre de l'ESMCV:

esmcv.official@gmail.com
Valentin HOUZET
32 allée des églantines
01580 IZERNORE

Grand Rassemblement

U7 / U9

St Martin du Fresne

Pelouse naturelle

DIMANCHE 23 JUIN

de 10h à 16h30

1 équipe 25€

2 équipes 45€

3 équipes 60€

06.28.75.58.30

esmcv.officiel@gmail.com



TOURNOI U15

SAMEDI 15 JUIN 2024

AU STADE ALFRED BERTHIER À SAINT DENIS EN
BUGEY

L'APRES-MIDI

A PARTIR DE 13H

INSCRIPTIONS
U15
BRICE
06 62 34 02 11


**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

 



TOURNOI U9 & U11

DIMANCHE 16 JUIN 2024

AU STADE ALFRED BERTHIER À SAINT DENIS EN
BUGEY

MATIN **U9 A 8**

APRES-MIDI **U11**
NIVEAU D2 D3

INSCRIPTIONS
U9 QUENTIN 07 68 88 87 59
U11 ALI 06 64 75 99 77


**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

 



INSCRIPTIONS AU TOURNOI DU SDACFC ET DE L'ENTENTE DU BUGEY



Numéro d'affiliation : 546944

*Le club du SDACFC à le plaisir de vous inviter à son tournoi
le **Samedi 15 et Dimanche 16 Juin 2024** au stade de
Saint Denis en Bugey
41 Avenue Brillat Savarin 01500 Saint Denis en Bugey*

**Tournoi U15 (7 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs) Terrain à 8
Samedi **Après-Midi** de 13H à 19H**

**Tournoi U9 (8 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs)
Dimanche **Matin** de 8H30 à 12H00**

**Tournoi U11 (8 joueurs + 2 remplaçants + 2
accompagnateurs)
Dimanche **Après-Midi** de 13H00 à 17H00**

*Veillez adresser vos inscriptions accompagnées du règlement à l'ordre
de : SDAFC avant le **1er Juin 2024***

*Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey*

*Renseignements : QUENTIN au **07 68 88 87 59** ou **jfpvq42@gmail.com***

COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT Tournoi U15 le 15 Juin 2024 après-midi

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**

**Le coupon réponse et le chèque sont à renvoyer à Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey au plus tard le 1er Juin 2024.**

COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT
Tournoi U9 à 8 le 16 Juin 2024 Matin

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**



COUPON A ENVOYER AVEC LE REGLEMENT
Tournoi U11 le 16 Juin 2024 Après-Midi

Club :

Responsable :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nombre d'équipe(s) : 1 équipe 2 équipes

Prix : **1 EQUIPE 30 € 2 EQUIPES 50 €**

Le coupon réponse et le chèque sont à renvoyer à Xavier Lacques, rue Jules Ferry,
Lotissement le Pont Vieux 01500 Saint Denis en Bugey au plus tard le 1er Juin 2024.



Entente Féminine Saône Beaujolais

Organise-le
Week-end du 7/8/9 juin
Au stade de Montmerle-sur-Saône
Un tournoi de fin de saison
De U7F à Sénior F

Au programme :

- Vendredi 7 juin tournoi senior féminine de 19h00 à 23h30 foot à 11
 - Samedi matin 8 juin tournoi U7/U9 de 9h00 à 12h00 foot à 5
- Samedi après-midi 8 juin tournoi U11/U13 de 13h00 à 17h30 foot à 8
 - Dimanche 9 juin tournoi U15/U18 de 09h00 à 17h00 foot à 11

30€ par équipe et 50€ pour deux équipes pour une catégorie

Si vous êtes intéressés, merci de me contacter par téléphone au **06.68.98.32.51** ou par
Email leslie.tarrit@hotmail.fr

Au plaisir de vous recevoir

Les éducateurs de l'ESB





FOOT 3 RIVIERES

Organise-le
Week-end du 21/22/23 juin
Au stade de Montmerle-sur-Saône
Un tournoi de fin de saison
De U7 à U18

Au programme :

- Vendredi 21 juin tournoi U18 de 19h00 à 23h30 foot à 11
- Samedi matin 22 juin tournoi U7/U9 de 9h00 à 12h00 foot à 5
- Samedi après-midi 22 juin tournoi U11/U13 de 13h00 à 17h30 foot à 8
- Dimanche 23 juin tournoi U15 de 09h00 à 17h00 foot à 11

30€ par équipe et 50€ pour deux équipes pour une catégorie

Si vous êtes intéressés, merci de me contacter par téléphone au

06.68.98.32.51 ou par Email leslie.tarrit@hotmail.fr

Au plaisir de vous recevoir

Les éducateurs de F3R



Organisé par L'AS Peyrieu -Brens

MAXIMUM 20 ÉQUIPES

TOURNOI

FOOT À 7

60€
PAR ÉQUIPE

Senior Mixte



SAMEDI
22 JUIN
2024



STADE DU
FRENE
PEYRIEU

NOMBREUX LOTS
A GAGNER

3 PREMIERS
PRIMÉS

PRÉ INSCRIPTION
RECOMMANDÉE



ASPEYRIEUBRENS

06 25 33 32 38



TOURNOI NOEMIE CARAGE 2ème Édition U7

**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à
Guereins**

Le dimanche 16 juin le matin de 9h à 13h

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).

- EQUIPES COMPOSÉES DE 3 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- DES MATCHS 8 MINUTES

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ :
AVANT LE 16 MAI

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈ QUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES)
CHÈ QUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈ QUE :

tresorierasggm@gmail.com

TOURNOI U7 du dimanche 16 Juin 2024

Nom du Club :

Nom du Responsable :

Email du responsable :

Nombre d'équipe :

**Le chèque est à retourner par voie postal à madame Catherine Beurain à l'adresse
suivante : 13 impasse villandry 69220 Belleville**



TOURNOI NOEMIE CARAGE

2ème Édition U9

**L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à
Guéreins**

Le dimanche 16 Juin l'après-midi de 14h à 18h

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).

- EQUIPES COMPOSÉES DE 4 JOUEURS + 1 GARDIEN ET 2 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- DES MATCHS 10 MINUTES

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ :
AVANT LE 16 MAI

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈ QUE DE 25 € POUR 1 ÉQUIPE (40 € POUR 2 ÉQUIPES)
CHÈ QUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈ QUE :
tresorierasggm@gmail.com

TOURNOI U9 du Dimanche 16 Juin 2024

Nom du Club :

Nom du Responsable :

Email du responsable :

Nombre d'équipe :

**Le chèque est à retourner par voie postal à madame Catherine Beaurain à l'adresse
suivante : 13 impasse villandry 69220 Belleville**



TOURNOI NOEMIE CARAGE

2ème Edition

U11

L'ASGGM vous invite à son tournoi en extérieur à Guérens

Le samedi 15 juin de 9h à 17h

- ENGAGEMENT DE 2 ÉQUIPES MAXIMUM PAR CLUB DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES (16 ÉQUIPES).

- ÉQUIPES COMPOSÉES DE 8 JOUEURS + 3 REMPLAÇANTS AU MAXIMUM

- DES MATCHS 15 MINUTES

- LE PLANNING VOUS SERA COMMUNIQUÉ ULTÉRIEUREMENT

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION EST À VOTRE DISPOSITION ET DOIT-NOUS ÊTRE RETOURNÉ :
AVANT LE 15 MAI

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN CHÈQUE DE 30 € POUR 1 ÉQUIPE (50 € POUR 2 ÉQUIPES)
CHÈQUE À L'ORDRE : ASGGM

VOUS POUVEZ FAIRE UNE PRÉ-INSCRIPTION PAR MAIL QUI SERA VALIDÉE À LA RÉCEPTION DU CHÈQUE :
tresorierasggm@gmail.com

TOURNOI U11 du Samedi 15 Juin 2024

Nom du Club :

Nom du Responsable :

Email du responsable :

Nombre d'équipe :

Le chèque est à retourner par voie postale à madame Catherine Beaurain à l'adresse suivante : 13 impasse villandry 69220 Belleville



Football Club
Veyle Vieux Jonc

FÊTE DU FOOT

BUVETTE & RESTAURATION SUR PLACE



PROGRAMME ET MODALITES D'INSCRIPTION AU TOURNOI FCVVJ

Le Club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi pour clôturer la saison
le samedi 8 et le dimanche 9 juin 2024 au stade de Saint André sur Vieux Jonc.

- **Programme du week-end :**

- **Samedi 08 juin 2024**

- ***Catégorie U15 :**

Equipe composée de 6 joueurs + 2 remplaçants

Début : 9h00 Fin : 17h30

- ***Catégorie U13 :**

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants

Début : 9h00 Fin : 17h30

- **Dimanche 09 juin 2024 :**

- ***Catégorie U11 :**

Equipe composée de 8 joueurs + 2 remplaçants.

Début : 9h00 Fin 17h30

- ***Catégorie U9 :**

Equipe composée de 5 joueurs + 2 remplaçants

Début : 9h00 Fin : 12h30

- ***Catégorie U7 :**

Equipe composée de 4 joueurs + 3 remplaçants

Début : 14h00 Fin : 17h30

Pour une organisation réussie, votre engagement devra nous parvenir avant le 19/05/2024, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

Nous espérons vivement vous compter parmi les équipes présentes.

A très bientôt pour cette rencontre sportive et conviviale !

Eddie MOHA - Président FCVVJ



Fête du Foot

Samedi 8 dimanche 9 juin 2024

Stade St André sur Vieux Jonc

Le club FCVVJ a le plaisir de vous inviter à son tournoi les 8 et 9 juin 2024 à Saint André sur Vieux Jonc.

- Samedi 08/06/2024 : U15 (6+2) de 9h à 17h30
U13 (8+2) de 9h à 17h30
- Dimanche 09/06/2024 : U11 (8+2) de 9h à 17h30
U7 (4+3) de 14h à 17h30
U9 (5+2) de 9h à 12h30

Pour une bonne organisation, votre engagement devra nous parvenir avant le 19/05/2024, accompagné du règlement (chèque à l'ordre du FCVVJ).

FCVVJ – 187 Rue de la Mairie 01960 St André Sur Vieux Jonc

A très bientôt pour cette rencontre sportive et amicale !

Coupon réponse :

30€/ équipe et 25€ pour chaque équipe supplémentaire dans la même catégorie.

Infos : Claire DUVERGER : 06.07.66.55.75 / secretariat.fcvvj@gmail.com

Le Club

Nom du responsable :

N° de téléphone :

Mail :

PARTICIPATIONS DES EQUIPES :

Catégorie	Nb d'équipes engagées	Total
U13 (08/06/2024)		
U15 (08/06/2024)		
U7 (09/06/2024)		
U9 (09/06/2024)		
U11 (09/06/2024)		

TOTAL :

Fait à

Le

Signature :

LES CLUBS RECHERCHENT

L'A.S. GRIEGES PONT DE VEYLE recherche pour cette 2^{ème} partie de saison (et pour les saisons à venir...) un entraîneur pour son équipe une, en catégorie Senior, qui évolue en 4^{ème} Division du District de l'Ain.

Contact : Arnaud LAMPS (Président) – Tél : 06.76.97.60.85

*_*_*_*_*_*

Le club de **Guéreins Genouilleux** (ASGG) recherche à partir de la saison 2024/2025 un arbitre pour ses équipes seniors.

Vous pouvez contacter le 06.10.47.36.62 pour plus d'informations.

*_*_*_*_*_*

Le club de **Plaine Revermont Football** recherche :

- 1 salarié CDI – 35 H – en tant que responsable Technique Jeunes – Permis B – Diplôme BMF ou équivalent

- 1 apprenti BPJEPS – Expérience coaching

Lieu de travail : Saint Etienne du Bois – Val Revermont Treffort

Qualités recherchées : Esprit d'équipe – Dynamisme – Adaptabilité

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : maxime.tirand@gmail.com

*_*_*_*_*_*

Entraîneur diplômé, étudie toutes propositions pour entraîner club (saison 2024/2025) dans l'Ain.

GLADINES Philippe – Tél : 06.82.33.65.64

*_*_*_*_*_*

L'A.S. Grièges Pont de Veyle recherche pour la saison à venir, dans le cadre du développement de ses équipes jeunes, des éducateurs dans les catégories U11 et U13.

Dès à présent, vous pouvez contacter Arnaud LAMPS, Président du club, au 06.76.97.60.85.

*_*_*_*_*_*

Le club du **FC Haut Revermont** (niveau D4) recherche un responsable senior pour la saison 2024/2025.

Les entraînements et matchs se déroulent sur le terrain de Villerversure.

Merci de prendre contact auprès de Mr Hervé COLIN au 06.76.86.37.83



Le Club de Football du CS Viriat (450 licenciés) recherche son nouvel Educateur Sportif en Club (code ROME 61204).

Description du poste :

Sous la responsabilité du Président du CS Viriat et de la Commission Sportive, l'Educateur Sportif en Club a pour missions de gérer et développer l'Ecole de Foot, d'encadrer une équipe à 11 suivant les besoins du CS Viriat, de manager des alternants et des engagés en service civique (4 personnes), ainsi que les éducateurs de l'Ecole de Foot (12 personnes), de faire le suivi administratif lié au sportif et d'organiser des évènements sportifs.

Profil recherché :

Idéalement, vous êtes titulaire d'un BEF ou d'un BMF, vous avez des compétences dans la pédagogie du football et dans sa pratique. Vous connaissez et avez évolué dans le monde associatif.

- Autonome, dynamique, organisé(e) et force de propositions

Vous savez:

- Communiquer
- Manager des collaborateurs
- Encadrer des enfants dans leur pratique sportive et éducative
- Enseigner, transmettre et développer des compétences
- Echanger avec les parents des pratiquantes(tes).

Caractéristiques du poste :

- Contrat : Salarié, CDD de 12 mois, en vue d'un CDI
- Diplôme : BEF / BMF (demandé)
- Compétences annexes : maîtrise de l'informatique et des réseaux sociaux
- Rémunération : 2010 € brut / mois
- Horaires : 35 heures par semaine annualisées, suivant les tâches administratives, les entrainements et les compétitions
- Avantage : Mutuelle - téléphone et ordinateur
- Date prise de fonction : 2ème trimestre 2024
- Contact: csviriat01@gmail.com



DEVENIR ÉDUCATEUR TE PLAIERAIT ?

Rejoins-nous !

CONTACT :



06.63.62.94.19



581373@LAURAFOOT.ORG